

Saint Pantaléon de Larche, le 27 mars 2025



COMMUNE DE  
SAINT PANTALEON DE LARCHE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE



Depuis une semaine l'entreprise INEO procède au remplacement de l'ensemble des points lumineux du parc d'éclairage public vétuste par des appareillages LED fabriqués à Malemort. Cela représente au total 435 luminaires.

Cette opération nommée « Eclairons Demain », est menée conjointement par la commune et la Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze.

---

#### CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - [am.oumedjkane@outlook.fr](mailto:am.oumedjkane@outlook.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)

Amphibiens, chauve-souris, oiseaux : la biodiversité, dans son ensemble, est aujourd'hui particulièrement menacée par les nuisances lumineuses. Si l'impact sur la biodiversité est important, les nuisances lumineuses ont aussi des effets sur la santé humaine, en particulier par la forte teneur en spectre de lumière bleu des Leds, dangereux pour la rétine humaine.

L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses fixe des prescriptions techniques à respecter pour l'éclairage public en agglomération et hors agglomération. Ces valeurs sont obligatoires et ont comme objectifs :

- Eclairer mieux : en n'éclairant pas vers le ciel (limitation du flux lumineux au-dessus de l'horizontal), en limitant le flux dispersé sur les côtés, en utilisant des températures de couleur proche du jaune ou du blanc chaud pour éviter le spectre de lumière bleu dangereux pour la rétine ;
- Eclairer utile : en limitant le flux lumineux atteignant la surface (densité surfacique de flux lumineux installé).

Le but est aussi de maîtriser sa consommation d'énergie et ainsi diminuer la facture d'électricité et préserver les ressources naturelles.

Saint Pantaléon de Larche s'engage pour chaque projet structurant dans la transition écologique pour réduire l'impact du changement climatique.

---

**CONTACTS PRESSE :**

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - [am.oumedjkane@outlook.fr](mailto:am.oumedjkane@outlook.fr)  
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – [fdurie@mairiesaintpantaleon.fr](mailto:fdurie@mairiesaintpantaleon.fr)